

ROCHET+

LE MAGAZINE DE VOTRE AGGLO - N°59 / NOV. 2021 - LRSY.FR



Des espaces agricoles au service du territoire

L'ACTU p.12

Des oasis de fraîcheur dans les cours d'école

L'AGGLO p.16

L'artisanat, une marque nesmysienne

EN ACTION p.20

Transports et déplacements durables

Ry La Roche-sur-Yon
Agglomération
Le cœur Vendée

■ Sommaire ■



10

L'Actu

05 Sur les réseaux

06 En images

09 La Roche

- Un arrosage intelligent
- Un espace public numérique au relais postal
- Ensemble pour plus d'égalité sociale

12 L'agglo

- Des oasis de fraîcheur dans les cours d'école
- Jeter ? Pas question, c'est réparable !

L'Agglo

14 En grand

- L'église Saint-Nicolas

16 À la découverte

- L'artisanat, une marque nesmysienne

19 Près de chez vous

- La Banque alimentaire invite à sa collecte annuelle

En action

20 Transports

À la Une

24 Aménagement du territoire

Zoom sur

31 Portrait

- Antoine Ditta

32 Patrimoine

- Le dernier jour du général Haxo aux Clouzeaux

35 Pratique

37 Courrier des lecteurs

38 Tribunes Villes

39 Tribunes Agglo

02



16



24



32



37

Ry La Roche-sur-Yon
Agglomération
Le cœur Vendée

AUBIGNY-LES CLOUZEAUX / DOMPIERRE-SUR-YON / FOUGERÉ / LA CHAIZE-LE-VICOMTE / LA FERRIÈRE / LA ROCHE-SUR-YON / LANDERONNE / LE TABLIER / MOUILLERON-LE-CAPTIF / NESMY / RIVES DE L'YON / THORIGNY / VENANSAULT

ROCHE+ – Magazine d'information de la Ville et de l'Agglomération de La Roche-sur-Yon – n°59 – Nov. 2021

Directeur de publication : Luc Bouard – Directeur de la rédaction : Gilles Guérin – Rédactrice en chef : Muriel Hillairet – Rédacteur en chef adjoint : Sébastien Raveau – Rédaction : Place du Théâtre, 85000 La Roche-sur-Yon – 02 51 47 49 20 – rocheplus@larochesuryon.fr – Angélique Amiaud, Muriel Hillairet, Sébastien Raveau – Photographies : Brice Bucher, David Fugère (sauf mentions particulières) – Relecture : Chantal Marsais – Création graphique et mise en pages : @agencescoopcommunication, 12612-MEP – Impression : Imprimerie Vincent – Tirage : 54 500 exemplaires – Distribution : Adrexo – Régie publicitaire : Ouest Expansion (02 99 35 10 10) – Dépôt légal : 2021 – ISSN 2551-8747





Un défi pour le territoire

03

Ancrée sur notre territoire, l'agriculture façonne nos paysages. Le sol, principal outil de travail de nos agriculteurs, est au cœur d'un enjeu et les espaces naturels, au centre d'un défi qui se présente à nous aujourd'hui : trouver un juste équilibre entre développement urbain et préservation de l'environnement. Mettre en place une politique foncière volontariste, tout en conservant des espaces de production agricole viables et pérennes.

Préserver l'activité agricole, c'est aussi défendre ses produits.

Les espaces naturels sont de plus en plus convoités. Les récentes lois environnementales (Grenelle, ALUR, Climat et résilience...) nous incitent à une gestion économe et plus durable des sols. Dans ce contexte de forte pression sur les terres agricoles, nous devons penser nos communes différemment.

Toutes se sont engagées, en juillet dernier, pour la création d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Cet outil stratégique a pour ambition de dessiner une vision du territoire, d'ici la fin de la décennie. Chaque commune élargit son horizon, en lien avec ses voisines. Chacune conserve ses spécificités en organisant mieux son développement.

Préserver l'activité agricole, c'est aussi défendre ses produits. Avec l'élaboration de son Projet alimentaire territorial (PAT), notre Agglomération va accélérer le développement du manger local. Plus de produits locaux dans nos assiettes, c'est aussi plus de sécurité dans l'approvisionnement alimentaire du territoire.

Des agriculteurs qui nourrissent la population, des formations agricoles qui s'adaptent aux besoins locaux, des exploitations qui innovent, des propriétaires qui protègent la biodiversité sur leurs terres... Toutes les initiatives doivent contribuer à l'attractivité et à la compétitivité de notre agglomération.

Luc Bouard
Maire de La Roche-sur-Yon
Président de La Roche-sur-Yon Agglomération

L'agence Petits-fils de La Roche-sur-Yon, le spécialiste de l'aide aux grands-parents

Implantée depuis 4 ans sur l'agglomération Yonnaise, l'enseigne spécialisée dans l'aide aux personnes âgées Petits-fils se distingue par une approche premium, à la fois très professionnelle et très humaine. De l'aide ponctuelle à l'accompagnement de la perte d'autonomie, les collaborateurs expérimentés de l'agence apportent aide et soutien aux aînés et à leurs proches avec le même niveau d'exigence pour leurs clients que pour leurs propres grands parents.

C'est un fait, les Français vivent de plus en plus longtemps et, le plus souvent, les personnes âgées font le choix de vivre chez eux. Un choix qui s'accompagne souvent d'un engagement fort des proches, les enfants en tête, pour accompagner les personnes âgées dans leur quotidien à domicile. On estime en France que 6 millions de personnes sont des aidants familiaux. Ils s'occupent de leurs proches au quotidien, bien souvent en parallèle de leur vie personnelle et professionnelle, ce qui est souvent épuisant. C'est justement pour accompagner et aider les personnes âgées et leurs enfants que Jean-Charles GRANGER a ouvert en 2017 l'agence Petits-fils spécialisée dans l'aide à domicile pour les personnes âgées. Petits-fils, le nom de cette enseigne qui est aujourd'hui un réseau de 207 agences en France, n'a pas été choisi au hasard. « Nous avons la même exigence de qualité que s'il s'agissait de nos propres grands-parents », explique Jean-Charles GRANGER directeur de l'agence Yonnaise. « De nombreux aidants familiaux nous contactent pour avoir des conseils sur la façon de répondre à la perte d'autonomie de leurs parents. Compte tenu de notre expérience, professionnelle comme personnelle, nous comprenons bien leurs situations, leurs besoins et nous les accompagnons en leur proposant un service professionnel adapté à chaque situation ».

La qualité de service avant tout !

Associer compétence professionnelle et esprit de famille, voilà ce qui anime l'équipe Petits-fils de La Roche-sur-Yon spécialisée dans l'accompagnement des personnes âgées ou handicapées. « C'est un métier à part entière, qui nécessite un réel savoir-faire ».

Ainsi chez Petits-fils les auxiliaires de vie ont au minimum trois ans d'expérience et une formation d'état d'auxiliaire de vie, aide-soignant ou aide médicopsychologique. « Nous accordons aussi une grande importance au savoir-être tel que la ponctualité et la politesse. Nos auxiliaires de vie sont des personnes de confiance, dont nous avons soigneusement vérifié les références. Nous nous posons toujours cette question : enverrais-je cette auxiliaire de vie chez mes propres grands-parents ? ». Si les qualités professionnelles sont essentielles, l'aspect humain l'est tout autant. Ainsi, le personnel de l'agence prend le temps de comprendre les besoins et les attentes de la personne âgée et ses proches en venant les rencontrer à domicile, afin de proposer l'auxiliaire de vie qui conviendra le mieux. Avant le premier jour d'intervention, une rencontre à domicile (gratuite) entre l'auxiliaire de vie et la personne aidée est organisée. Par la suite, un contrôle satisfaction régulier est assuré par l'agence. Enfin, Petits-fils garantit à ses clients d'avoir toujours la même auxiliaire de vie et assure la continuité de service si un remplacement est nécessaire.

Spécialiste de la perte d'autonomie

Coté services, Petits-fils s'adapte à toutes les situations et tous les besoins, de l'aide quotidienne à la grande dépendance.



L'équipe Petits-fils La Roche-sur-Yon au service des grands-parents. Jean-Charles GRANGER (Directeur), Corinne ROBIN (Responsable d'agence), accompagnés au premier rang par Marylou (Coordinatrice), Nicole, Alicia, Karine (Responsables de secteur) et Philippine (Chargée de recrutement).

Une auxiliaire de vie peut ainsi proposer de l'aide-ménagère, un accompagnement pour des sorties et loisirs ou une aide à la préparation des repas. Mais l'agence est surtout spécialisée dans l'aide aux personnes en perte d'autonomie auxquelles sont proposés des services d'aide au lever et au coucher, d'aide à la toilette, ou encore de gardes de nuit. Les auxiliaires de vie sont formées pour aider une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer, Parkinson ou toute autre pathologie et connaissent les gestes de premier secours. Leur présence permet de soulager les aidants familiaux, notamment lors d'un retour d'hospitalisation quand une présence importante est nécessaire.

Des services déductibles d'impôt

Petits-fils est un support précieux pour les personnes âgées et leur famille, d'autant que des aides existent pour mettre en œuvre ces services. Ainsi toutes les prestations sont déductibles d'impôts à hauteur de 50%. Les personnes dépendantes peuvent également bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie (ADPA) ou de la prestation de compensation du handicap (PCH).

Petits-fils une agence qui recrute

Rejoindre Petits-fils en tant qu'auxiliaire de vie apporte un certain nombre de garanties. « Nos auxiliaires de vie interviennent en moyenne chez trois à quatre bénéficiaires maximum et avec un planning adapté à leurs disponibilités. Il y a également la possibilité de travailler de nuit. La rémunération quant à elle est attractive, 20% au-dessus de la moyenne pratiquée sur le marché. Nous sommes vigilants à proposer des missions au plus près du domicile de l'auxiliaire de vie » précise Jean-Charles GRANGER.

L'aide à domicile sur-mesure



Aide à l'autonomie



Aide aux repas



Accompagnements



Aide ménagère

02 52 20 10 65

23 Rue du Maréchal Joffre
85000 La Roche-sur-Yon



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

petits-fils.com



▪ L'actu – Sur les réseaux ▪

•••

@larochesuryon.fr
Lundi 18 octobre
Membre du **Réseau Francophone des Villes Amis des Aînés**, la Ville de La Roche-sur-Yon s'engage à adapter l'offre de **#services** nécessaires à l'épanouissement des **#retraités** et des personnes âgées.



in

•••

@larochesuryon.fr
Lundi 4 octobre
17 352 **#femmes** ont participé à La Joséphine. Pendant 9 jours, elles ont répondu à l'appel de **@larochesuryonfr** pour afficher leur soutien à la **@LigueCancer85**.



twitter

•••


@larochesuryon.fr
Vendredi 15 octobre
Reflets naturels
@destinationlarochesuryonfr



instagram

•••

@larochesuryon.fr
Jeudi 14 octobre
Assister à des avant-premières, rencontrer ceux qui font le **#cinéma** contemporain, découvrir une exposition à travers le prisme du 7^e art, participer à un atelier jeunesse...
Au **Festival international du film de La Roche-sur-Yon**, il y en a pour tous les goûts !



facebook



CINÉMA

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM

Du 11 au 17 octobre, c'est une centaine de films, dont une trentaine en avant-première française, qui a été présentée sur les écrans à l'occasion de la douzième édition du Festival international du film de La Roche-sur-Yon.

L'avant-première de *Suprêmes*, qui revient sur l'histoire du groupe de rap NTM, a été l'un des moments forts du Festival, en présence de l'équipe du film (acteurs et réalisatrice).



SPORT

Des Tigresses aux dents longues

Elles ont frappé fort d'entrée ! Les joueuses de La Roche Vendée Basket Club ont entamé le nouvel exercice de Ligue féminine par un succès à Bourges. La campagne européenne a démarré sur le même ton, les coéquipières de l'Américaine Kaleena Mosqueda-Lewis s'imposant face à Charleville-Mézières, dans une Halle des Sports conquise. Les Oudairies devraient de nouveau vibrer, le 24 novembre, avec la réception des Espagnoles de Gernika.

PATRIMOINE

Une reconstitution historique à Aubigny

Une trentaine de passionnés en costume ! Le parc aubinois Willi-Kamm s'est plongé dans l'époque napoléonienne, les 2 et 3 octobre. Une reconstitution historique et vivante menée par l'association des Artilleurs de Vendée. Relèves de garde, simulations de combat, défilés et récits historiques ont eu lieu tout le week-end.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La concertation yonnaise s'intensifie

Après avoir arpenté les rues de leur quartier lors du diagnostic en marchant, les habitants-candidats aux Assises de quartier ont participé à des ateliers de travail. Dans chaque quartier de La Roche-sur-Yon, ils ont planché sur trois thèmes : nature, aménagements et animations. Une restitution de ces réflexions a été présentée, le 23 octobre, lors du Forum au Parc Expo des Oudairies. Le travail de terrain continue en cette fin d'année.

Pour vous, chez vous, en toute confiance...



**GARDE
D'ENFANT**



**MÉNAGE
VITRES
REPASSAGE**



JARDINAGE



BRICOLAGE

LES+
ADOM'ETHIC

- MÊME INTERVENANT À CHAQUE PASSAGE
- +
- MATÉRIELS ET PRODUITS ÉCO-RESPONSABLES
- +
- ÉTUDE PERSONNALISÉE À DOMICILE
- +
- UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE ET PARTICIPATIVE



GARDE D'ENFANT

- Garde d'enfants au domicile des parents,
- Accompagner les enfants à l'école et aux activités extrascolaires,
- Gardes : horaires atypiques



JARDINAGE

- Travaux d'entretien courants (tondes, taille de haie, etc.)
- Remise en état de votre jardin
- Contrat ponctuel ou annuel



**MÉNAGE - VITRES
REPASSAGE**

- Entretien du domicile
- Repassage
- Gros entretiens ; vitres...



BRICOLAGE

- Pose d'étagères, montage / démontage de meubles...
- Petits travaux de peinture, plomberie, électricité...
- Nettoyage de gouttières, terrasse, murets...
- Remplacement de clôtures

02 51 62 25 78
06 80 53 49 89

www.odomethic.fr

REDUCTION
50%
DU CRÉDIT
D'IMPÔT

96%
DE CLIENTS
SATISFAITS

ADOM'ETHIC - 98, Rue du Maréchal Joffre - 85000 LA ROCHE-SUR-YON
Siret : 532327137 - N° SAP : 532 327 137



Pour vos fêtes de fin d'année
OFFREZ LA ROCHE !



**Les Vitrines
DU CENTRE-VILLE**



Rendez-vous à l'office du Tourisme
ou commandez sur
www.vitrines-la-roche.com

Plus de **100 commerçants**



ÉQUIPEMENT

Un arrosage intelligent au stade Desgrange

En partenariat avec le lycée De Lattre de Tassigny, la Ville de La Roche-sur-Yon a mis en place un nouveau système de gestion d'arrosage intelligent sur le terrain principal du stade Henri-Desgrange.

Une vanne qui s'ouvre sur un téléphone portable. Un arroseur qui pointe son jet sur la pelouse du stade Henri-Desgrange. « Avant, je passais tous les jours, sourit Alain Bourieau, responsable des équipements sportifs de la Ville. Aujourd'hui, je peux piloter l'arrosage à distance. » Pour mieux bichonner le rectangle vert. Un nouveau système de gestion d'arrosage s'est branché sur le terrain principal le 5 octobre. « La Ville a souhaité mettre en place une expérimentation inédite afin de favoriser l'entretien de la pelouse et d'optimiser les consommations d'eau et d'énergie », appuie Myriam Ratier, élue déléguée aux équipements sportifs.

Depuis 2019, des élèves en BTS électronique au lycée De Lattre de Tassigny planchent sur le sujet. « Nous avons élaboré un système qui permet de programmer le cycle d'arrosage, mais aussi de surveiller la pelouse grâce notamment au raccordement avec le pluviomètre ou la sonde d'humidité », annonce Christian Barbeau, l'un des professeurs. Accompagnés par les agents de la Ville, les étudiants ont mené le projet de la conception à l'installation. « C'est un exercice grandeur nature qui nous a permis de nous préparer à notre future épreuve pour l'obtention du diplôme, détaillent Killian et ses camarades. C'est, en plus, une fierté de réaliser quelque chose qui va servir à la Ville et aux usagers. »

Le nouvel équipement intelligent guette l'actualité du terrain. « En cas de pluie ou si la pelouse est suffisamment humide, l'arrosage se suspend automatiquement. Idem lorsque le robot tondeuse est en fonctionnement. » Une fuite d'eau ne lui échappera pas non plus. « L'automatisation a de nombreux avantages, reprend Myriam Ratier. Des économies d'eau à hauteur de 40 % et un gain de temps pour nos équipes. »

EN CHIFFRE

5 000 M³

La Roche-sur-Yon gère l'entretien de quinze terrains de sport herbés, soit un arrosage d'environ 5 000 m³ d'eau par an et par terrain.

SOLIDARITÉ

Orangez votre ville

En partenariat avec le Zonta club, la Ville de La Roche-sur-Yon a choisi d'illuminer le théâtre municipal du 19 au 25 novembre à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre). La couleur orange a été choisie par l'ONU et symbolise un meilleur futur pour les femmes et les filles, un futur libre de toute violence.

JEUNESSE

BAFA, mode d'emploi

Le 14bis Centre information jeunesse organise une soirée d'information le mercredi 17 novembre, de 18 h à 20 h, pour répondre à toutes vos questions sur le BAFA, qui permet de devenir animateur dès 17 ans. Inscription auprès du 14bis.

14bis Centre info jeunesse,
esplanade Jeannie-Mazurelle
La Roche-sur-Yon
02 51 36 95 95 -
14bis@larochesuryon.fr
Irsy.fr/jeunesfacebook.com/le14bis

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Tous aux urnes le 16 novembre !

Les élections du Conseil municipal des jeunes 2021/2022 auront lieu le mardi 16 novembre. Les élèves des classes de CM2, 6^e et 5^e des écoles, collèges et des établissements spécialisés de La Roche-sur-Yon avaient jusqu'au 22 octobre pour déposer leur candidature. La campagne électorale se déroule du 8 au 12 novembre. Trente-six postes sont à pourvoir.

La plénière d'installation aura lieu le 3 décembre à l'hôtel de ville en présence du maire et de tous les jeunes élus.

FORMATION

Salon de l'orientation

L'association Travailler Demain organise la 17^e édition du son « Salon de l'orientation » du 2 au 4 décembre au Parc Expo des Oudairies à La Roche-sur-Yon. En plus des lycéens, des étudiants et des familles, le Salon est désormais ouvert aux personnes désirant s'informer sur les formations et les métiers (adultes en reconversion ou en évolution professionnelle).

NUMÉRIQUE

Innovation week

Organisé par La Roche-sur-Yon Agglomération et la Chambre de commerce et d'industrie de Vendée, l'Innovation Week est un événement pour partager et échanger sur les enjeux du numérique. La 8^e édition se tiendra du 22 au 26 novembre en Vendée. Au programme : tables rondes, conférences, ateliers, soirées..., pour partager les bonnes pratiques et usages liés au numérique.

+ d'infos sur innoweek85.fr

SANTÉ

La meilleure façon d'arrêter de fumer, c'est de s'inscrire !

Pour stopper la cigarette et être accompagné, profitez du mois de novembre et du « Mois sans tabac ». Arrêter de fumer pendant trente jours multiplie par cinq vos chances d'arrêter définitivement la cigarette. En vous inscrivant au programme, vous bénéficierez d'une consultation avec un professionnel et vous recevrez à domicile un kit d'aide à l'arrêt du tabac.

Inscription au programme sur tabac-info-service.fr.



SERVICE

Un espace public numérique au relais postal

Le bureau de Poste du Bourg-sous-La Roche évolue. En plus du maintien de l'activité postale, Face Vendée va proposer aux habitants un accompagnement dans leurs démarches en ligne. « Aux Jaulnières, c'était une première en France. » Audrey Ameil, directrice de la Fondation agir contre l'exclusion (Face) Vendée, se souvient des cartons déballés dans le bureau de Poste, en octobre 2017. « Vendre des timbres et distribuer des colis, c'était finalement un prétexte. Une activité support pour détecter les besoins d'accompagnement social. »

Depuis, l'expérience a fait des émules en France. Un modèle dupliqué, à partir du 16 novembre, au Bourg-sous-La Roche. « Cette solution nous permet d'assurer la continuité de service public dans le quartier, appuie Bernard Quenault, adjoint à la mairie annexe. Les services postaux et bancaires* principaux sont maintenus. » « Mieux, un espace public numérique va voir le jour dans les locaux de l'agence », précise Nathalie

Gosselin, adjointe au numérique. Des ordinateurs que Face Vendée va « allumer » contre la fracture numérique. « Nous allons pouvoir accompagner les habitants dans leurs démarches en ligne, poursuit Audrey Ameil. Avec l'objectif de les rendre autonomes quelles que soient leurs demandes, des courriels à la déclaration d'impôts, en passant par les déclarations à la Caf... » Avec ou sans rendez-vous, les trois personnes chargées de l'accueil guideront les visiteurs sur le Web. « Nous organiserons également des ateliers collectifs. »

* Le distributeur automatique de billets ne sera plus en service, mais trois autres distributeurs sont à disposition dans le quartier.

+ de pratique

Agence relais service plus, 106, rue du Général Guérin.

Ouverture à partir du 16 novembre, du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, et le samedi, de 9 h à 12 h.

CONTRAT DE VILLE

Ensemble pour plus d'égalité sociale

Vous avez un projet éligible au Contrat de ville ? Déposez votre dossier en ligne entre le 1^{er} et le 31 décembre 2021.

Signé en février 2015 entre l'État, la Ville de La Roche-sur-Yon, l'Agglomération et l'ensemble des partenaires concernés, le Contrat de ville 2015-2020 a permis d'agir pour plus d'égalité sociale et territoriale, au service de la qualité de vie de tous les habitants des quartiers prioritaires.

Prolongé jusqu'en 2022, le Contrat de ville lance son appel à projets pour l'année prochaine. Les associations et équipements de quartier, les services ou établissements publics et les collectifs d'habitants sont donc invités à déposer leurs dossiers sur le site agence-cohesion-territoires.gouv.fr entre le 1^{er} et le 31 décembre 2021.

La crise liée à la Covid-19 est venue exacerber les inégalités et les difficultés subies par les habitants se sont accrues : isolement et rupture du lien social, accentuation de la précarité, difficulté à satisfaire les besoins de première nécessité, fracture numé-

rique... Ces constats ont conduit les acteurs de la politique de la ville à adapter leurs priorités d'action au regard des nouveaux besoins. Les financements alloués en 2022 prendront en compte :

- la place des femmes dans les quartiers ;
- le soutien aux actions de solidarité et d'aide aux habitants en situation de précarité ;
- l'accès à l'emploi ;
- la lutte contre la fracture numérique ;
- la continuité et la réussite éducative ;
- l'offre d'activités, de loisirs et d'animations ;
- la lutte contre les discriminations sous toutes leurs formes.

+ de contact

Unité politique de la ville, 10, place François-Mitterrand - La Roche-sur-Yon, 02 51 47 49 08 et pierre.desamy@larochesuryon.fr
CIDFF, 10, avenue du littoral - La Roche-sur-Yon, 02 51 08 84 84, accueil@cidff85.fr, www.cidff-vendee.fr

EN CHIFFRE

2 172

En 2020, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de Vendée a informé 2 172 personnes, soit une hausse de 16 % par rapport à 2019. L'ouverture de nouvelles permanences juridiques a favorisé cette augmentation.

« Active dans ma ville » : une action du contrat de ville 2020

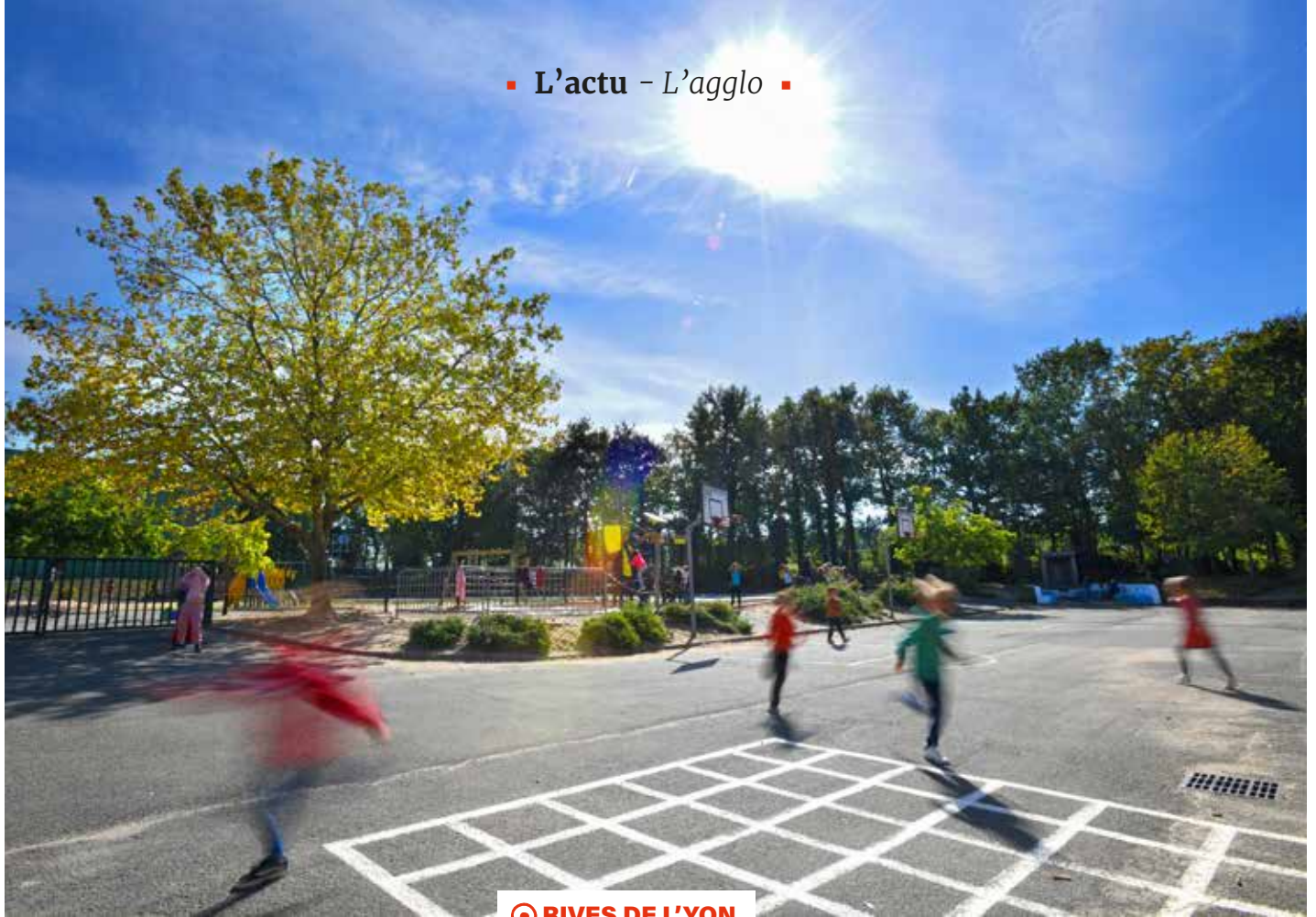
Acteur de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de Vendée agit au quotidien pour favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes. Accès au droit, lutte contre les violences sexistes et sexuelles, emploi et formation, vie familiale et parentalité, éducation et citoyenneté..., le CIDFF informe, accompagne, oriente et sensibilise dans une multitude de domaines.

« Financée par le Contrat de ville et destinée aux femmes isolées, l'action "Active dans ma ville" a été mise en place dans le quartier Vallée-Verte en septembre dernier par l'association, explique Fabienne Linard, directrice du CIDFF Vendée. Pendant deux matinées par semaine, et jusqu'en décembre, elles peuvent échanger sur leurs envies, leurs besoins de mères, de femmes et de futures professionnelles. L'objectif est de leur permettre de renforcer leur confiance en elles, de prendre du temps pour elles, de faire des activités manuelles (bricolage, cuisine...), de se projeter sur un projet professionnel, tout en apprenant à mieux connaître leurs droits. »

Des permanences juridiques mensuelles vont également



voir le jour au cours du premier trimestre 2022 à la Vallée-Verte. « Elles existaient déjà depuis 2016 à la Liberté et depuis 2017 à Jean-Yole et nous avons décidé de les proposer dans un quartier supplémentaire, souligne Fabienne Linard. L'accompagnement juridique est en effet l'une des principales missions du CIDFF qui exerce une mission d'intérêt général. »



📍 RIVES DE L'YON

12

Des oasis de fraîcheur dans les cours d'école

Dans le cadre de ses actions en matière de transition écologique et de bien vivre ensemble, la commune de Rives de l'Yon va progressivement transformer en « oasis » les cours de récréation des écoles publiques Françoise-Dolto (Saint-Florent-des-Bois) et La Vallée de l'Yon (Chaillé-sous-les-Ormeaux).

« Nous avons engagé depuis décembre 2020 une réflexion sur la démarche des « cours oasis » en nous appuyant sur ce qui avait déjà été lancé dans de grandes villes françaises. Il s'agira simplement de l'adapter à la réalité de nos écoles et de nos cours de récréation, explique Nicolas Brochard, adjoint délégué à la transition écologique, au cadre de vie et à l'environnement. Ce sera une première en Vendée ! »

Les « cours oasis » sont pensées comme des îlots de fraîcheur, proposant un espace mieux partagé par tous et axé sur le bien-être des enfants. Elles proposent des espaces plus naturels, avec de la végétation, des points d'eau, des aménagements ludiques, des coins calmes et une meilleure répartition de l'espace.

« Il s'agit de limiter l'usage du goudron et de retrouver un sol vivant pour mieux gérer les eaux de pluie et favoriser la biodiversité, souligne Nicolas Brochard. Les objectifs sont à la fois de protéger la santé et de prévenir la chaleur, en répondant au défi climatique, et d'offrir aux élèves un espace plus naturel et mieux partagé. »

« L'idée est également de mieux répartir les espaces de la cour pour équilibrer les occupations de tous les enfants : filles/garçons, grands/petits, énergiques/calmes, complète Mélanie Gilbert, adjointe déléguée à l'enfance et à la vie scolaire. Des espaces que pourront utiliser les enseignants pour faire, pourquoi pas, des activités pédagogiques en extérieur. »

Ce projet s'inscrit totalement dans les actions enclenchées par la commune. Des ateliers de sensibilisation à l'environnement ont

notamment été mis en place depuis la rentrée de septembre sur les temps périscolaires dans le cadre de la nouvelle offre de services « Récréat'Yon ».

Les écoliers de Rives de l'Yon ont également participé à la fin du mois de septembre à l'action « Nettoyons notre commune » et ont bénéficié d'une journée de sensibilisation avec les élèves du lycée Nature sur l'Atlas de la biodiversité qui consiste, depuis 2018, à inventorier la faune et la flore présentes dans la commune.

Le projet « cours oasis », mené en association avec les équipes enseignantes, les élèves et les familles ainsi que l'appui technique, de conseils et d'analyse du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), devrait voir ses premières réalisations en 2023.

VENANSAULT

Jeter ? Pas question, c'est réparable !

Vous avez un objet cassé ou qui ne fonctionne plus et vous souhaitez lui redonner une deuxième vie ? Direction le Repair café de Venansault.

Créé en janvier 2017 par l'association Ven'Ensemble, le Repair café de Venansault regroupe une dizaine de réparateurs bénévoles. Réunis chaque troisième samedi du mois, de 9 h à 12 h à l'Îlot des arts, ils vous aident à remettre en état vos objets du quotidien.

« Appareils électriques, informatique, vêtements/textile, meubles ou objets en bois, vélos... Ici, on sauve ce qui peut être réparé, confie Robert Dussillol, le référent du Repair café. Grille-pain, moulin à café, fer à repasser, jouets, outils, radio, centrale vapeur, sèche-linge, tondeuse, débroussailluse..., la liste des objets est longue. La seule chose à laquelle nous ne pouvons rien, c'est l'électronique ; les composants étant très compliqués à réparer. »

Le Repair café est ouvert à tous, pas simplement les habitants de Venansault. Après avoir rempli une fiche d'information, la personne accueillie est orientée vers l'atelier qui la concerne. « On constate la panne, on fait le diagnostic et on indique, si besoin, la pièce à remplacer que le propriétaire devra acheter, souligne Robert Dussillol. Bien souvent, c'est le prix de l'intervention qui est dissuasif pour faire réparer un objet. Mais, chez nous, c'est gratuit ! »

En 2019, les dix séances ont permis d'accueillir une centaine de visiteurs et 86 demandes de réparation, dont 51 ont pu être réalisées, sans compter les conseils. Au total, ce sont deux cents kilos de matériel qui ont été sauvés et n'ont pas fini en déchetterie.

« Le poste radio de grand-père ou le gaufrier de grand-mère..., bien souvent la réparation est liée à l'affectif, confie Robert Dussillol. Et, dans la plupart des cas, il s'agit d'une réparation mineure. Car, bien souvent, un appareil tombe en panne par manque d'entretien. L'obsolescence programmée existe, mais elle concerne surtout les logiciels des machines. »

Depuis le mois de septembre, le Repair café propose la réparation de vélos. « VTT, vélo



de route ou électrique... Un vélo, ça se garde, souligne Jean-Michel Branchereau, ancien éducateur sportif spécialisé dans le domaine du cyclisme. Il me semblait donc logique de rejoindre l'équipe du Repair café afin de pouvoir partager mon savoir-faire et mes connaissances en la matière. L'idée est de pouvoir montrer comment on répare et on entretient son vélo, tout en donnant des conseils pour une bonne position et être en sécurité sur sa bicyclette. »

Vous êtes un bricoleur polyvalent ? N'hésitez pas à rejoindre l'équipe des réparateurs bénévoles du Repair café.

+ de contact

02 51 07 25 63, venensemble@outlook.fr
et sur www.venensemble.fr

Pratique

Repair café, Îlot des arts, salle des arts – Venansault

Prochains ateliers les samedis de 9 h à 12 h :

- 20 novembre 2021,
- 18 décembre 2021,
- 22 janvier 2022,
- 19 février 2022,
- 19 mars 2022,
- 23 avril 2022,
- 21 mai 2022,
- 18 juin 2022,
- 24 septembre 2022,
- 22 octobre 2022,
- 19 novembre 2022
- 17 décembre 2022



PATRIMOINE

Saint-Nicolas, église romane du XI^e siècle

Démarrés à l'été 2017, les travaux de l'église Saint-Nicolas de La Chaize-le-Vicomte viennent de s'achever. Construite au XI^e siècle par les vicomtes de Thouars, elle a subi de nombreux outrages au cours du temps.

Cela fut notamment le cas pendant les guerres de Religion durant lesquelles l'église est brûlée, provoquant l'écroulement d'une partie de l'édifice.

L'édifice a été classée Monument historique en 1908. Il tient une place à part dans l'art roman du Poitou grâce à ses proportions exceptionnelles et sa vaste nef à cinq travées.

+ d'infos

| www.lachaizelevicomte.fr

ÉCONOMIE

L'artisanat, UNE MARQUE NESMYSIENNE

À Nesmy, l'artisanat est une marque de fabrique. Indissociable de la commune, la poterie est un fleuron du savoir-faire local. Dans son sillage, ébénistes, peintre-décorateur, artiste ou pâtisseries révèlent leurs talents.

Une petite fleur reproduite à l'infini. Un coup de pinceau rodé. Une griffe qui défie les siècles. Une signature. À Nesmy, la poterie est une adresse incontournable. Au cœur du bourg, une halte inévitable. « La poterie et Nesmy sont indissociables, sourit Marie Charpentreau, en réajustant assiettes, bols et poulpicans sur les étagères du magasin. Notre nom est connu dans toute la France. Nous avons même une clientèle internationale. » En juillet dernier, 4 000 visiteurs sont passés entre les murs épais chargés en histoires. « Autant en août. »

« L'artisanat, il faut le montrer et le partager »

L'atelier, lui, aime résonner des rires des enfants. Des petits venus tâter de l'argile, le temps d'activités scolaires ou extrascolaires. « Les écoles de Nesmy, mais aussi des centres de loisirs, précise la propriétaire. Nous accueillons également les P'tits Mercredis (dispositif de la Ville de La Roche-sur-Yon à destination des élèves de maternelle) pour des visites et du modelage. L'artisanat, il faut le montrer et le partager. »

À Nesmy, des savoir-faire mettent de la couleur en centre bourg. « JP Déco habille les vitrines de nos commerces, à Noël, par exemple », soufflent l'adjoint au maire, Daniel Ondet, et le conseiller municipal à la vie économique, Jérôme Rivière. Le peintre-décorateur Jean-Philippe Craipeau joue de ses pinceaux locaux. Comme

sa voisine, Lucie Le Gouellec. « Sous son nom d'artiste Laluz, elle a peint une fresque dans la cour de l'école Saint-Charles, avec les élèves. »

L'artisanat, il se goûte aussi. À la pâtisserie L'Amandine, on croque les gourmandises d'Emmanuel Potier et de son équipe. « Une enseigne connue et reconnue, appuient les élus. Nous avons également la boulangerie Prouteau qui a, par exemple, récemment remporté le concours régional de la meilleure frangipane. »

La qualité dans le travail, c'est le leitmotiv de l'Atelier de l'ébène. Dans la zone du Chaillot, le patron historique Roger Lebœuf a façonné, depuis 1995, une entreprise spécialiste de l'ameublement en bois. « En 2001, je m'engageais dans le label Artisans ébénistes de France (AEF) pour ses valeurs. Un vrai atout pour se réapproprier le marché du meuble contemporain et traditionnel. » Mais, surtout, un engagement de valorisation du métier. « Ce label a inscrit l'entreprise dans une démarche permanente de progrès. » Un état d'esprit insufflé à ceux qui vont bientôt prendre le relais : Nicolas Boucher et Sylvain Ordreaneu.

À la poterie, la passion de l'artisanat se transmet... par le sang. Raphaëlle et Sylvain, les enfants Charpentreau, vont reprendre le flambeau. « Pour la suite de 154 ans d'aventure familiale », sourit Marie. Une histoire ancrée en terre nesmysienne.





À Nesmy,
des savoir-faire
mettent de
la couleur en
centre-bourg



**Besoin d'un utilitaire, d'une berline,
d'un monospace ou d'un Minibus !**



PRÊT À PARTIR !



02 51 62 44 45

70 bd Louis Blanc
85000 LA ROCHE-SUR-YON
(face à la gare SNCF)

AVIS

www.avis.fr

DEPUIS LE 1^{er} OCTOBRE

**REVALORISATION
DES SALAIRES**



**AIDES À DOMICILE,
AIDES-SOIGNANTS,
INFIRMIERS ...**

Rejoignez-nous !

www.admr85.org

jepostule@admr85.org



ZA du Séjour - Route de Nantes
85170 LE POIRE sur VIE
Tél. 02 51 34 10 59



ENLÈVEMENT GRATUIT

de votre véhicule accidenté,
en panne ou en fin de vie.

VOTRE GARAGISTE MULTI MARQUES



DAV 85

ENTRETIEN & RÉPARATION TOUS TYPES DE VÉHICULES



RÉVISION & DIAGNOSTIC

VIDANGE & FILTRATION

FREINAGE

PNEUMATIQUES

AMORTISSEURS

GÉOMÉTRIE

DISTRIBUTION

CLIMATISATION

VENTE VO/VN

À proximité
des Flâneries



À votre service, du lundi au vendredi
de 8h à 12h30 et de 14h à 18h

ZI de Beaupuy 4 • 3 impasse René Fonck
85000 LA ROCHE SUR YON
(Route de Nantes - sortie Michelin)

Tél. 02 51 34 24 24 • Mail : dav-85@orange.fr

SOLIDARITÉ

La Banque alimentaire invite à sa collecte annuelle

Chaque année, le dernier week-end de novembre est synonyme de générosité. Les bénévoles de la Banque alimentaire se mobilisent à l'entrée des magasins pour récolter des denrées alimentaires pour les personnes démunies. Rendez-vous les 26, 27 et 28 novembre.

« Notre traditionnelle collecte de novembre est l'occasion de faire le plein de produits longue conservation que l'on n'a pas l'occasion de récupérer le reste de l'année, explique Bernard Metay, président de la Banque alimentaire de Vendée. Huile, sucre, café, chocolat, conserves de plats cuisinés, de légumes, de pâté ou de poissons, en petites et grandes boîtes... Ces produits sont indispensables pour compléter les dons de l'industrie agroalimentaire et des enseignes de la grande distribution. »

En 2020, dans l'ensemble de la Vendée, près de 2 000 bénévoles s'étaient mobilisés à l'entrée des magasins et avaient récolté plus de 200 tonnes de denrées, dont 58 tonnes sur La Roche-sur-Yon Agglomération. « Un chiffre record ! confie Bernard Metay. Cela représente 20 % de notre approvisionnement annuel. Les gens ont été très généreux malgré le contexte Covid. Nouveauté cette année lors de la collecte de novembre, les clients des magasins pourront également faire des dons en euros. À partir du 26 novembre et pendant la semaine suivante, vous pourrez, lors de votre passage en caisse, choisir de faire un don de 2, 3 ou 5 euros. Des



Photo Franck Beloncle

sommes qui seront transformées en achat de denrées alimentaires. »

La Banque alimentaire est présente en Vendée sur 98 points de distribution, dont deux dédiés tout spécialement aux étudiants.

« La crise sanitaire a modifié les circuits alimentaires et nous a obligés à nous réorganiser, souligne Bernard Metay. Mais notre objectif est toujours d'apporter une aide alimentaire qui soit la plus équilibrée possible. Nous avons également ajouté les produits d'hygiène qui viennent compléter nos distributions traditionnelles. »

Devenez « gilets orange »

La Banque alimentaire recherche régulièrement des bénévoles prêts à consacrer un peu de leur temps, sur un ou deux jours, au service de la soli-

darité. Étudiants, actifs, retraités..., chacun peut participer en rejoignant les « gilets orange » et cette grande chaîne d'entraide au service des plus démunis.

Chaque jour à La Roche-sur-Yon, les 75 bénévoles permanents de la Banque alimentaire s'occupent de récupérer, trier, stocker et redistribuer gratuitement les denrées collectées. Qu'ils soient chauffeurs, cuisiniers, RH, formateurs, informaticiens, étudiants..., ces « gilets orange » permettent, à travers leur engagement, d'agir contre la précarité et le gaspillage alimentaire tout en maintenant ou créant du lien social.

+ de contact

02 51 37 06 55,
banque.alimentaire.vendee@wanadoo.fr,
www.ba85.banquealimentaire.org

EN CHIFFRE

11 000

Chaque année, la Banque alimentaire distribue ses denrées alimentaires à près de 11 000 bénéficiaires en Vendée.

L'Agglomération vous transporte au quotidien

La Roche-sur-Yon Agglomération gère le réseau de transport urbain Impulsyon depuis plus de dix ans. Au-delà du bus, c'est également l'intercommunalité qui organise le transport scolaire des enfants, leur dispense des formations à la sécurité routière ou encore aménage des cheminements doux pour faciliter les déplacements. Zoom sur le transport et les déplacements durables dans l'Agglomération.

DES SERVICES ADAPTÉS À TOUS LES BESOINS

Les bus Impulsyon

L'Agglomération gère le réseau de bus et maille ainsi le territoire avec pas moins de 18 lignes régulières. Dernièrement, ce sont les usagers des communes de Thorigny et Fougeré qui bénéficient d'une ligne expérimentale pour rallier La Roche-sur-Yon. Ainsi, que vous habitiez La Ferrière, Venansault ou bien encore Nesmy, vous pouvez effectuer tous les déplacements de votre choix en une trentaine de minutes.

Le service Handiyon+

Le réseau Impulsyon, c'est aussi le transport des personnes à mobilité réduite (titulaires de la carte mobilité inclusion) avec le service Handiyon+.



LE TRANSPORT SCOLAIRE

Permettre aux 2 400 collégiens et lycéens de rejoindre l'établissement scolaire de leur choix, c'est l'un des objectifs portés par l'Agglomération avec la reprise totale de la gestion du transport scolaire sur son territoire depuis la rentrée dernière. De nouveaux services sont proposés, comme un retour en centre bourg pour les élèves terminant leur journée à 16 h ou ceux finissant leur journée à 18 h, avec des points d'arrêts dans tous les hameaux.

20



LES MOBILITÉS DOUCES

Ouverte il y a trois ans, la Maison du vélo est située au cœur du quartier des Halles de La Roche-sur-Yon. En plus d'être un lieu de ressources et d'animations (ateliers participatifs de réparation, formations mécaniques, conseils et animations, marquage antivol...), l'Agglomération y a installé son service de location de vélo à assistance électrique (service Vélyon). L'Agglomération pilote également le déploiement de cheminement doux, via son schéma directeur qui prévoit près de 200 km d'itinéraires à l'horizon 2030.

LES RISQUES ROUTIERS ET L'ÉCOMOBILITÉ

Trois agents interviennent dans les écoles et collèges du territoire afin de sensibiliser les enfants aux risques routiers. Du bon comportement à adopter en tant que piéton ou passager d'un véhicule jusqu'au maniement des engins de déplacements personnels motorisés (trottinette électrique, hoverboard...) en passant par la maîtrise du vélo, ce sont autant de missions portées par cette équipe.



OPTIMISER LE DÉPLACEMENT DES SALARIÉS

Initié par l'Agglomération, le plan de déplacement inter-entreprises, fort de ses 45 membres, vise à apporter des solutions concrètes aux problématiques de déplacements et de transports des entreprises et des administrations. Des animations autour des mobilités actives sont organisées pour les salariés afin de leur proposer des solutions alternatives : covoiturage, transports en commun, vélo, marche.

3 240 000

voyages sont réalisés chaque année sur le réseau de bus Impulsyon.

Des déplacements accessibles et respectueux de l'environnement

La Roche-sur-Yon Agglomération s'est dotée d'une politique ambitieuse afin d'organiser les déplacements de demain. Le point avec Laurent Favreau, vice-président de l'Agglomération délégué aux mobilités et aux transports.

L'Agglomération de La Roche-sur-Yon développe depuis 2015 une stratégie pour favoriser l'utilisation de modes de déplacement accessibles et respectueux de l'environnement.

« Le Plan global de déplacement s'illustre notamment par un réseau de bus urbain et périurbain permettant aux Agglo-Yonnais de sillonner tout le territoire, mais également par l'aménagement de cheminements doux, d'un service dédié aux deux-roues avec la Maison du vélo ou encore un Plan de déplacement interentreprises, explique Laurent Favreau. Soit autant de dispositifs qui accompagnent le développement d'une mobilité sécurisée, propre et favorisant la multimodalité. »

Des pistes dédiées ou partagées sur le territoire

En matière de transport en commun, l'Agglomération développe chaque année son réseau pour permettre aux habitants de voyager sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, 18 lignes régulières fonctionnent toute l'année avec une large amplitude de desserte.

« Notre réseau est également le deuxième en France à avoir signé avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) la charte Objectif CO₂ et à avoir obtenu le Trophée objectif CO₂ en 2017 », rappelle Laurent Favreau. Impulsion s'est ainsi engagé à réduire ses émissions de CO₂ grâce à l'acquisition de nouveaux véhicules moins polluants. Après deux bus au GNV, un véhicule à hydrogène circule depuis le 11 octobre. 100 % propre (0 g de CO₂, de particules fines et autres gaz polluants), silencieux et plus confortable pour ses passagers, ses avantages sont multiples. »

L'un des objectifs du Plan global de déplacements est de favoriser les déplacements alternatifs, comme le covoiturage, et de doubler la part modale du vélo de 2 à 4 %. « Dans ce cadre, l'Agglomération a élaboré un Schéma directeur des déplacements doux orienté vers la pratique du vélo, souligne Laurent Favreau. Ainsi, pour faciliter sa pratique dans le cadre de déplacements quotidiens ou de proximité, la Ville et l'Agglomération de La Roche-sur-Yon aménagent chaque année des pistes dédiées ou partagées sur le territoire. »

Une nouvelle solution de mobilité est également en expérimentation depuis la fin octobre à La Roche-sur-Yon. Une flotte de trottinettes électriques en libre-service a été répartie par la société Bird, qui assure son déploiement, sa gestion et



son fonctionnement. « Les Yonnais et Agglo-Yonnais de plus de 18 ans bénéficient donc d'un véhicule neutre en émission carbone alliant durabilité, confort de conduite et surtout sécurité pour l'utilisateur et les autres usagers de l'espace public, explique Laurent Favreau. De plus, cinq trottinettes électriques produites par l'entreprise Célérifère, née à Dompierre-sur-Yon, ont récemment rejoint le parc des engins de déplacement en prêt-essai, en complément des vingt vélos à assistance électrique déjà disponibles depuis 2018 dans le parc du Plan de déplacement interentreprises. Ces équipements sont mis à disposition des entreprises membres du dispositif. Les trottinettes peuvent être utilisées dans le cadre des déplacements professionnels ou des déplacements domicile-travail. »

Laurent Favreau, vice-président de l'Agglomération délégué aux mobilités et aux transports.

Dans la peau de YANNIS VIGNAULT, éducateur aux risques routiers/mobilités douces

Chaque semaine, trois agents de la direction Transport et déplacements doux de La Roche-sur-Yon Agglomération animent des ateliers d'éducation aux risques routiers dans les écoles et les collèges publics et privés du territoire. Nous avons suivi Yannis qui, comme ses collègues Julie et Frédéric, se déplace chaque jour dans les établissements.

8 H 30

Yannis arrive au siège de l'Agglomération, rue Goscinny, à La Roche-sur-Yon. Après avoir récupéré son camion et son matériel (livrets pédagogiques, vélos...), il prend la direction de l'école Sainte-Thérèse. « Aujourd'hui, il fait beau, ce sera exercices pratiques dans la cour. L'hiver, on privilégie plutôt les séances théoriques en classe et, en fin d'année scolaire, ce seront les sorties en conditions réelles. »

9 H

Le parcours vélo installé dans la cour, Yannis va chercher son premier groupe de la journée. Casques vissés sur la tête, les élèves de CM2 écoutent les consignes de l'éducateur et se lancent en enchaînant les slaloms entre les plots et les arrêts dans les cerceaux. « L'objectif est de permettre aux écoliers, du CP au CM2, d'acquérir des connaissances et des compétences pour être capables de circuler en tant que piéton, passager d'un véhicule et utilisateur de deux-roues et de devenir autonomes et respectueux des autres. C'est important de les sensibiliser dès le plus jeune âge. Ce sont eux les usagers de demain. »

10 H 50

Après la récréation, Yannis enchaîne avec la classe de CE2. Lucas manque de justesse de percuter son camarade Sam ! « On ralentit ou on s'arrête rapidement avec quels freins ? Les deux !, rappelle calmement l'éducateur. Le frein arrière, ce n'est pas uniquement pour les dérapages. »



Ce sont eux
les usagers
de demain.

11 H 30

Yannis aide l'une des élèves avec son vélo transformé en draisiennne. « Tous les enfants, même ceux qui ne savent pas faire de bicyclette, peuvent participer. Savoir diriger correctement son vélo, gagner en confiance, pour être en sécurité, sont aussi les objectifs de ces ateliers. »

13 H 30

Après le déjeuner, l'atelier reprend avec deux groupes de CM1. « Maniabilité, agilité, apprentissage des panneaux de signalisation... Je commence toujours par le rappel des dernières séances. Nous revoyons les élèves chaque année. Le livret pédagogique va les suivre pendant toute leur scolarité. »

16 H

Retour au bureau pour Yannis. Avant la fin de sa journée, il appelle les écoles concernées par ses prochaines interventions. Moniteur agréé par la Prévention routière, il prépare également ses prochains ateliers. « Il faut toujours être en veille

sur les nouvelles réglementations du Code de la route et les nouvelles catégories de véhicules. C'est notamment le cas pour les trottinettes électriques, les monoroues, les hoverboards, les gyropodes... »

6 000

C'est le nombre d'écoliers sensibilisés chaque année par La Roche-sur-Yon Agglomération dans les cinquante écoles publiques et privées des communes du territoire, sans compter les 1 500 collégiens.

Ce sont des agents de l'Agglomération qui conduisent les bus et les cars scolaires...

FAUX

L'Agglomération a délégué la gestion du réseau de bus Impulsyon à la société CTY et du transport scolaire des enfants à trois transporteurs (Sovetours, Voisneau et Rigaudeau).

L'Agglomération met gratuitement à disposition des entreprises des vélos à assistance électrique...

VRAI

Dans le cadre du Plan de déplacement interentreprises, les entreprises adhérentes bénéficient à l'essai, gratuitement et sur demande, de vélos, et même plus récemment de trottinettes, pour leurs salariés.

Les box à vélo installés dans les communes sont à accès payant...

FAUX

Les 52 places pour les vélos sont accessibles gratuitement et permettent de stationner son vélo en toute sécurité.

VRAI ou **FAUX**

Le transport

L'application Tickizz permet d'acheter son ticket pour voyager en bus...

VRAI

Depuis quelques mois, il est possible de charger des titres de transport dématérialisés via l'application Tickizz.

Si je prends un abonnement mensuel auprès de la Maison du vélo pour tester le vélo à assistance électrique, je bénéficie de la prime transport...

VRAI

Tout comme un abonnement bus, en prenant un abonnement vélo, vous pouvez bénéficier de la prime transport, soit 50 % du coût de votre abonnement remboursé par votre employeur, en cas de location mensuelle ou à l'année (selon les articles L. 3261-1 à 3261-4 du Code du travail).

L'application Mobilisy me donne uniquement les horaires des lignes de bus...

VRAI & FAUX

Grâce à Mobilisy, en plus des horaires de bus, vous pouvez également retrouver les horaires des trains, ainsi que le temps de trajet à vélo et à pied. L'appli propose également du covoiturage.

A man wearing a blue long-sleeved shirt, a grey cap, and dark boots is standing in a barn. He is holding a large black bucket and pouring its contents into a dark, heavy-duty metal wheelbarrow. The barn has a wooden structure with a corrugated metal roof. In the background, several black and white cows are visible, and there is a pile of straw or hay on the right. The lighting is bright, suggesting daytime.

À la Une —

Des espaces agricoles au service du territoire

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

85%

L'agglomération de La Roche-sur-Yon se caractérise par un territoire bocager constitué d'espaces naturels et agricoles sur près de 85 % de sa superficie, auxquels s'ajoutent près de 4 % de zones boisées.

En matière d'aménagement du territoire, les communes de l'agglomération sont aujourd'hui confrontées à la recherche permanente d'un juste équilibre entre développement urbain, préservation de l'environnement et nécessité d'une utilisation plus économe de l'espace.

La ville à la campagne : trouver le juste équilibre

Préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers grâce à un développement et un urbanisme moins consommateur d'espace, telle est l'ambition de l'ensemble des communes de l'agglomération de La Roche-sur-Yon.

« La maîtrise de l'étalement urbain est l'une de nos priorités, explique Thierry Ganachaud, vice-président de l'Agglomération en charge de l'aménagement du territoire. Cette question nécessite de concevoir et de densifier nos villes différemment et de préserver nos espaces naturels. Il s'agit notamment de garantir la qualité paysagère et écologique en respectant les terroirs du territoire, mais également de garantir la production de nos ressources. »

Les communes de l'agglomération se sont engagées en juillet dernier pour la création d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (Plui). « Avec cet outil, il s'agit de décliner la réglementation afin de rendre opérationnel le projet de territoire, de mettre en place une politique

foncière volontariste permettant aux communes de mieux organiser leur développement, tout en leur permettant de conserver leurs spécificités locales », confie Thierry Ganachaud.

Avec le Zéro artificialisation nette (Zan), la loi climat et résilience demande aux territoires de diminuer de 50 %, d'ici à la fin de la décennie, le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Le Zéro artificialisation nette devra être atteint d'ici 2050. Pour Thierry Ganachaud, « l'idée est de limiter l'extension des villes et de préserver nos terres agricoles afin de conserver des surfaces suffisantes pour nourrir nos populations. Il va donc falloir réfléchir à des solutions pour construire la ville sur la ville, limiter l'urbanisation,

réduire l'artificialisation des sols et trouver un juste équilibre entre la végétalisation des milieux urbains et le bâti. »

Projet alimentaire territorial

Depuis juin 2021 et pour un an, l'Agglomération de La Roche-sur-Yon a engagé un diagnostic sur le volet agricole avec la Chambre d'agriculture pour l'élaboration de son Projet alimentaire territorial (PAT). Parmi les objectifs figure, notamment, la limitation de l'étalement urbain pour préserver l'activité agricole et favoriser l'installation de jeunes agriculteurs. Il s'agit, par exemple, de favoriser la signature de contrats avec des agriculteurs pour développer le manger local et sécuriser l'approvisionnement alimentaire du territoire.



280

L'agglomération de La Roche-sur-Yon comptabilise plus de 32 400 hectares dédiés à l'agriculture, soit 65 % de son territoire, et plus de 280 exploitations agricoles dont les productions sont essentiellement orientées vers l'élevage : viande bovine 67 %, lait 13 %, hors-sol 9 % (volailles, moutons...), céréales 7 %...



Des terres mises à disposition des agriculteurs

La Ville de La Roche-sur-Yon met à la disposition de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) ses 350 hectares de terres agricoles afin qu'elles soient exploitées et entretenues par des agriculteurs.

« La Safer a un rôle d'aménageur du territoire et elle intervient pour réguler le foncier et accompagner les collectivités dans leurs politiques publiques, qu'elles soient agricoles, d'aménagement du territoire ou de préservation de l'environnement, explique Allan Renier, chargé de mission collectivités environnement pour la Vendée au sein de la Safer Pays de la Loire. Les conventions de mise à disposition que nous signons avec les collectivités permettent à des agriculteurs d'accéder à des terres, des prés, des vignes, qui auraient pu rester inexploités. La Safer assure alors la responsabilité juridique et technique de l'occupation temporaire des biens. »

Une classification précise a été élaborée pour encadrer les pratiques agricoles sur ces terres mises à disposition. En effet, en fonction de leurs caractéristiques physiques (cultivées, en prairies, boisées...) et de leur localisation (au sein d'un corridor biologique, au cœur de l'aire urbaine...), elles ont un impact sur la biodiversité. Maintien des haies bocagères, gestion des zones humides en pâturage, préservation du maillage bocager, des cours d'eau et de la continuité écologique..., un cahier des charges adapté en fonction des enjeux a été intégré aux conventions.

« Les agriculteurs ont une mission essentielle : celle de nourrir la population. Mais, ils sont également les premiers acteurs de l'aménagement du paysage, par la qualité de leur travail et leur conscience de l'équilibre écologique, rappelle Thierry Ganachaud. Nous avons le devoir de les protéger, tout comme nos paysages. Ce sont de vraies questions stratégiques. »

En lançant l'opération « 100 000 arbres pour demain »,

La Roche-sur-Yon Agglomération permet aux communes de participer à la restauration des continuités écologiques et de constituer des îlots de fraîcheur. À l'heure où nos terres d'élevage se font peu à peu grignoter par les cultures céréalières, particulièrement gourmandes en surfaces, il s'agit de planter des arbres, des haies, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de notre territoire et à la préservation de la biodiversité.

la parole en +

Préservation de notre écosystème

Bruno Guillou, conseiller municipal de la Ville de La Roche-sur-Yon délégué à l'agriculture



La Ville de La Roche-sur-Yon soutient et accompagne pleinement ses agriculteurs. Ils sont le terreau nourricier de notre production locale. Nous avons également à cœur de maintenir la biodiversité de notre territoire et le Plan local d'urbanisme, en cours de révision, est un outil indispensable à la préservation de cet écosystème. Nous avons pour ambition de réduire notre empreinte écologique et de préserver les espaces agricoles, naturels et forestiers. La révision du PLU doit nous permettre de valoriser l'agriculture locale et de favoriser les circuits courts, la vente directe...

La ferme de la Maison Neuve protège sa nature

Les propriétaires de la ferme de la Maison Neuve à La Ferrière ont signé en juin dernier une Obligation réelle environnementale (ORE) avec le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire afin de protéger la nature et la biodiversité de leurs terres pour 99 ans.

Pionniers de l'agriculture biologique, Christian et Marie-Hélène Tanguy se sont installés en 1982 à la ferme de la Maison Neuve. « Notre exploitation de 25 hectares est passée en "tout à l'herbe" en 1995 et, depuis près de trente ans, nos terres n'ont pas vu le moindre produit chimique. Et pourtant, je suis issu de l'agriculture hyper productiviste, sourit Christian Tanguy. J'en suis revenu. C'est un état d'esprit ! »

C'est en lisant un article sur un exploitant qui s'engageait avec le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie que l'agriculteur découvre les Obligations réelles environnementales (ORE). « J'ai trouvé cela très intéressant. Je cherchais justement un outil, facile à mettre en place et efficace, pour préserver le patrimoine écologique de notre exploitation, souligne Christian Tanguy. Partant à la retraite, je ne pouvais pas laisser perdre tout ce que j'avais mis en place. »

« Les prairies, haies, bosquets, mares, chemins creux et milieux aquatiques proches des sources de l'Yon et notre mode d'exploitation sont désormais protégés », explique Christian Tanguy. Avec la présence d'une mégaphorbiaie à Épilobe de long de la rivière, le site de la Maison Neuve est en effet un paradis pour d'importantes populations d'amphibiens (tritons marbrés, palmés, grenouille agile...) et d'insectes, des libellules (agrion de Mercure) ainsi que des végétaux (flûteau nageant). « Pour nous, c'est l'aboutissement d'une démarche de quarante ans de préservation, à une époque où il n'était pas si courant pour les agriculteurs de sauvegarder ce patrimoine naturel ordinaire et pourtant remarquable ! Mais, l'idée n'était pas de créer une réserve où la nature aurait été sous cloche, figée. Car protéger l'environnement tout en ayant une exploitation comme la nôtre, qui

LA FERME DE LA MAISON NEUVE C'EST :

- 35 bovins de race limousine et quelques chevaux
- près de trois hectares de céréales légumineuses
- une ferme pédagogique
- un camping de 25 emplacements, avec gîte et chambre d'hôtes dans le cadre du réseau Accueil paysan
- un sentier d'interprétation nature (la Hulotte)
- un site labellisé Refuge LPO depuis vingt-cinq ans

soit mécanisable et viable, c'est possible. La preuve ! Peut-être que ça donnera des idées à d'autres propriétaires pour faire la même chose. »

Créées par la loi dite « biodiversité » de 2016, les ORE sont un outil juridique qui offre la possibilité aux propriétaires (privés ou publics) de protéger le patrimoine écologique de leurs terres. « C'est un statut qu'on donne à la terre pour qu'elle soit protégée. » Les engagements pris perdurent même en cas de changement de propriétaire. « Pour le moment, la ferme est exploitée et entretenue par Élisabeth, notre fille, et Kévin Ganachaud, qui ont choisi la même orientation que nous. Mais, plus tard, qu'en sera-t-il ? » C'est pour cela que Christian et Marie-Hélène Tanguy ont décidé de s'engager sur la durée maximale, 99 ans. Cocontractant, le Conservatoire d'espaces naturels, en retour, pourra mettre en œuvre des suivis écologiques, un plan de gestion et des travaux de génie écologique.

28

Christian et Marie-Hélène Tanguy, Kévin Ganachaud et Élisabeth Tanguy et leurs enfants.



Elle murmure à l'oreille de ses ânesses

Sur son exploitation à Rives de l'Yon, Sandrine Viguié produit du lait d'ânesse bio. Sous sa marque Cosmetane, elle vend savons, gels douche et autres cosmétiques.

Trottinette et Dora n'ont pas traîné à s'approcher. Deux seaux garnis du « goûter » ont suffi pour leur faire pointer leurs museaux de l'autre côté de la barrière. Sandrine Viguié caresse ses ânesses. « Ce sont des animaux tellement attachants, loin du caractère qui leur colle à la peau. » Pour eux, l'ingénieure agricole a plaqué sa vie de citadine. « Mon idée première, c'était d'allier travail, passion et vie de famille. Un projet de vie, en somme. » Finie la vie parisienne, quitté le poste de conseillère environnement dans une organisation professionnelle agricole. « J'ai passé deux mois chez mon maître de stage dans le Gers. Et puis, je me suis lancée. »

**Au début,
on me
regardait
avec de
grands yeux...**

Sandrine Viguié pose ses valises en Touraine. Affine son projet. Premières traites pour Cosmetane. « Je suis partie de zéro. En 2007, le lait d'ânesse n'était pas très connu. On me regardait avec de grands yeux. » Elle, connaît son horizon. « Je voulais allier l'élevage et la fabrication de cosmétique. Mais aussi travailler sur ma marque, l'image marketing et vendre mes produits. » La professionnelle continue d'imprimer sa patte, depuis 2011, en Vendée. « La vie de famille nous a guidés ici. » Les ânesses ont suivi. Aux Hautes-Crêches de Saint-Florent-des-Bois, Sandrine



Viguié a trouvé son paradis. « Les haies centenaires, le décor de mon bureau... » Sur ses 53 hectares, la cavalière a même invité d'autres pensionnaires. « J'ai créé une pension pour chevaux en 2013. » Ici, aussi, elle a installé sa boutique. Savons, gels douche, crèmes s'alignent dans les petits paniers. « Pour la transformation, je travaille avec la Savonnerie des Collines aux Épesses. Les cosmétiques, eux, sont fabriqués dans les Landes. » Tous, étiquetés bio. « Une vraie volonté personnelle. » Comme celle de

partager. D'ouvrir les portes de l'exploitation. D'échanger sur les marchés. « Quand on est passionné... » Ce sentiment qui fait briller les yeux quand Trottinette et Dora avancent leurs oreilles.

+ de contact

Cosmetane, 25, route des Crêches, Les Hautes-Crêches, Saint-Florent-des-Bois Rives de l'Yon.

Boutique ouverte le premier vendredi du mois, de 16 h à 19 h.

06 33 82 43 52

cosmetane@gmail.com

@laitdanessebio

Sandrine Viguié
au milieu
de ses ânesses.

À Venansault, la MFR forme les futurs pros

À la MFR de Venansault, les futurs agriculteurs du territoire peuvent apprendre leur métier. L'établissement ne cesse de s'adapter aux besoins du secteur.

Un banc posé dans la prairie. Un cours improvisé à quelques enjambées du château des Hermitans. À la Maison familiale rurale de Venansault, l'apprentissage se fait sur le terrain. « De la 4^e aux Baccalauréats professionnels, nos 240 jeunes alternent formation

en entreprise et école », présente le directeur, Francis Poisson. Parmi les leçons apprises, les bases des métiers de l'agriculture « Depuis ses débuts, la MFR venansaultaise a un penchant agricole. » Ici, on révise la biologie animale ou végétale. En exploitation, on répète les techniques d'élevage. Dans le viseur : un Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise agricole.

« Répondre aux besoins du territoire »

Certains tracent leur sillon jusqu'au Certificat de spécialisation Production et commercialisation des produits fermiers. « Depuis la rentrée, nous proposons également un CS Conduite d'un élevage bovin lait »,

précise Francis Poisson. Un nouveau diplôme soufflé par les maîtres de stage. « C'est un souhait de formation qui a été remonté du terrain. Il est de notre mission de répondre aux évolutions professionnelles et aux besoins du territoire. » Douze futurs acteurs de la filière laitière composent la première promotion. Des générations, la MFR en a vu défiler. « Nous pouvons compter sur un réseau de 5 000 anciens élèves pour y piocher nos maîtres de stage. » Des professionnels qui transmettent le flambeau à leurs cadets. Des successeurs toujours plus nombreux. « Cette année, nous avons 48 jeunes, dont 12 filles, en seconde, appuie le directeur. Un chiffre jamais atteint auparavant. »

La MFR de Venansault propose la préparation d'un nouveau diplôme : le Certificat de spécialisation Conduite d'un élevage bovin lait.

712

élèves et étudiants sont inscrits en filière agricole aux lycées Nature et des Établières à La Roche-sur-Yon : 230 apprenant en filière « production agricole » au lycée Nature et 482 élèves et étudiants (de la 4^e au BTS) aux Établières.



Antoine, bête de concours

Tout petit,
je suivais
mon papa sur
les chantiers

Antoine Ditta

découvre le métier de frigoriste, dans les pas de son papa, Loïc, dirigeant de l'entreprise dompieroise Energie-Therm. « Plus qu'une idée de projet professionnel, il m'a transmis sa passion. »

« Je n'ai pas voulu m'arrêter là. » Quand Antoine décroche l'or au concours des Meilleurs Apprentis de France en 2015, il vise plus loin. Trois ans plus tard, il est sacré aux Olympiades des Métiers. En septembre dernier, au milieu de 400 compétiteurs, le Dompierrois remporte l'argent aux EuroSkills dans la catégorie réfrigération technique, à Gratz (Autriche).

« J'ai terminé à cinq secondes de la fin. » Aux EuroSkills, Antoine Ditta devait réaliser la tour de Gratz en tuyauterie « et la faire givrer, mais aussi une piscine à faire chauffer ». Le tout en trois jours et vingt heures de travail. Épaulé par son expert métier, Samuel Fazilleau, chargé d'affaires chez Turquand au Poiré-sur-Vie, le jeune homme gagne son compte à rebours.

Metteur au point chez GEA Réfrigération, le Vendéen va marquer une pause dans sa vie de compétiteur. « J'ai envie de transmettre ce que j'ai vécu. » En 2022, il devrait coacher les futurs concurrents aux WorldSkills de Shanghai.

« Au début, les concours, c'était un challenge. Je me suis vite rendu compte que c'étaient des accélérateurs de carrière. »

Bio express

Antoine Ditta a 23 ans.

En 2016, il obtient son Bac professionnel froid et conditionnement d'air. L'étudiant du lycée Saint François d'Assise décroche son BTS Froid et climatisation en 2018.

Il est ensuite diplômé du Conservatoire national des arts et métiers de Cholet.

Photo WorldSkills France - Aurélie Blanc



HISTOIRE

Le dernier jour du général Haxo aux Clouzeaux

Officier originaire de Lorraine, Nicolas Haxo a 44 ans lorsqu'il est envoyé en Vendée, en septembre 1793. Chargé de capturer Charette, il écrit au Comité de Salut Public : « Dans six semaines, je vous enverrai la tête de Charette, ou j'y perdrai la mienne. » Il y perdra la sienne le 20 mars 1794 aux Clouzeaux.

Depuis plusieurs mois, la traque de Charette menée par Nicolas Haxo est impitoyable. Le 20 mars 1794, en prenant la route de Lan-deronde, le général républicain a laissé le champ libre à ses hommes pour incendier les maisons du bourg de Beaulieu. En cours de route, des éclaireurs surprennent quelques traînards vendéens et repèrent la piste de Charette aux Clouzeaux.

À la tête de 300 cavaliers, Nicolas Haxo décide d'attaquer, mais les Vendéens ont pris position en avant du

bourg des Clouzeaux ; quatre divisions à cent mètres l'une de l'autre. Charette est sur l'aile droite, Guérin au centre, Joly à gauche ; en réserve, disposés sur les hauteurs, Le Moëlle et ses cavaliers sont prêts à intervenir pour protéger une éventuelle retraite.

Haxo est très confiant. Certes, ses soldats sont exténués après cette marche de nuit, mais où en sont les Vendéens ? Ceux qui ont suivi Charette ont souffert de la faim, d'étapes épuisantes, de la rudesse des bivouacs par tous les temps.



« *Bon, juste, indulgent avec ses inférieurs, loyal et franc avec ses égaux et ses amis, ferme avec les autorités supérieures : un zèle irréfléchi, un courage trop bouillant ont causé sa mort.* »

Dans ses mémoires en 1819, le général Dominique Aubertin rendait hommage en ces termes à son ami Nicolas Haxo.

Mais, Haxo n'a pas mesuré la rage et la détermination des Vendéens. Il fait donner la cavalerie. Le 19^e dragon déboule sur la ligne de Joly ; ce dernier supporte mal le choc. La cavalerie vendéenne arrive à la rescousse et rentre dans les rangs républicains de flanc, ce qui sème la confusion. Joly reprend la main.

En refluant, les cavaliers républicains se mettent dans les pattes de deux bataillons d'infanterie qui avancent sur les rangs vendéens. Cette confusion permet à toute la ligne vendéenne de foncer dans les rangs ennemis et d'engager un corps à corps sans merci, à l'arme blanche. L'aile gauche républicaine commence à flancher devant la ruée des gars de Charette.

Faut-il que je périsse de la main d'un lâche. Approche, si tu l'oses !

Haxo tente de reformer les hommes en ordre de bataille et de les ramener au combat. Il invective, il menace. « *Lâches !* crie-t-il à ses soldats. *Où fuyez-vous ?* » Joly est toujours là, menant les charges à la baïonnette. L'effroi, la panique, la déroute s'emparent des Bleus. Haxo remonte au galop la cohue des fuyards pour tenter de reformer sa troupe. Mais ils n'ont qu'un but : retrouver la grand-route de La Roche. Son cheval a-t-il fait un écart ? A-t-il refusé de traverser un obstacle ? Haxo a-t-il fait un faux mouvement en recevant une balle dans la cuisse ? Toujours est-il que le Bleu est désarçonné et tombe à terre.

Il existe plusieurs versions de la mort d'Haxo. Turreau, dans son rapport adressé au ministre de la guerre, écrit que Haxo, touché par deux coups de feu, son cheval à terre, se « brûle la cervelle. » En réalité, Haxo est probablement tué au combat.

Adossé à un arbre, il tue ou blesse au corps à corps trois assaillants, puis est mis en joue par un certain Arnaud. « *Scélérat !* s'écrie Haxo. *Faut-il que je périsse de la main d'un lâche. Approche, si tu l'oses !* » Froidement, Arnaud l'abat à bout portant. Charette manifesterait du regret devant le cadavre d'un adversaire aussi loyal que brave. Le lieu précis où il tomba est situé près de la Gautronnière aux Clouzeaux. La nuit suivante, son cadavre est transporté dans un champ à 300 mètres du château. Il y sera enterré secrètement. Plus tard, un genévrier sera planté sur la tombe. Le genévrier est aujourd'hui disparu, mais le champ funéraire s'appelle toujours le « champ du genièvre ».

+ d'infos

Né le 7 juin 1749 à Étival-Clairefontaine (Vosges), Nicolas Haxo servait dans le régiment de Touraine de 1768 à 1777. Administrateur du département des Vosges et major-général des gardes nationales en 1790, il avait répondu à l'appel des volontaires en 1791 et fut élu le 29 août lieutenant-colonel du troisième bataillon des Vosges. Promu chef de brigade pendant le siège de Mayence, il obtint le 17 août 1793 le grade de général de brigade. Il dirigea les opérations qui aboutirent le 3 janvier 1794 à la reprise de Noirmoutier et se fit tuer le 20 mars 1794 aux Clouzeaux. La Convention décréta le 28 avril 1794 que son nom serait inscrit sur une colonne du Panthéon. Les communes des Clouzeaux et de La Roche-sur-Yon ont donné le nom de ce vaillant général à une de leurs rues principales.

CASS'AUTO

Daniel PAPIN

Faites confiance à un démolisseur agréé
pour une démarche écologique

Agrément préfectoral N° PR850022D

Dépollution
gratuite

- Grand choix de pièces détachées d'occasion

- Rachat de véhicules récents / Faire offre

(fort kilométrage - Accidentés - Problèmes mécaniques)

- Transactions de véhicules pour destruction

Nous fournissons immédiatement :

1 déclaration de cession (préfecture/assurance)

1 certificat de destruction (agréé reprise d'état)

- Enlèvement gratuit de votre véhicule pour destruction
sur La Roche-sur-Yon et couronne yonnaise.

Pour les distances supérieures, nous contacter



CASS'AUTO
Daniel PAPIN

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h00 - Fermé le samedi

Zone d'activités du Séjour - Rte de Nantes - 85170 LE POIRÉ SUR VIE (Sortie D2A Le Poiré sur Vie - Actipôle 85 Ouest)

Tél. 02 51 34 10 59 - daniel.papin@wanadoo.fr - www.cass-auto.com



MARCHÉ DES HALLES

LA ROCHE-SUR-YON

Ouvert le Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi et

Dimanche matin

À la rencontre des métiers qui recrutent

Le Bus de l'emploi va à la rencontre des demandeurs d'emploi et des salariés (reconversion, orientation, évolution professionnelle) afin de les informer sur les opportunités d'emploi, les offres de formation et de leur proposer des rencontres avec les entreprises qui recrutent. Le deuxième jeudi du mois, de 9 h 30 à 12 h 30, le véhicule, mis à disposition par le réseau Impulsyon, est présent à La Roche-sur-Yon ou dans une commune du territoire.

JEUDI 18 NOVEMBRE

Secteurs BTP, second œuvre
Place Napoléon – La Roche-sur-Yon, de 9 h 30 à 12 h 30

JEUDI 9 DÉCEMBRE

Secteur de l'industrie
Place Napoléon – La Roche-sur-Yon, de 9 h 30 à 12 h 30

Formations et permanences juridiques pour les associations

La Ville de La Roche-sur-Yon s'engage auprès des associations yonnaises en les accompagnant et en organisant des formations sur divers thèmes. Celles intéressées peuvent s'inscrire sur le site Internet de la Ville de La Roche-sur-Yon, dans la rubrique « Démarches en ligne » – « Associations » ou en contactant le service Vie associative. Ces formations se tiendront dans la salle des Anciennes Écuries des Oudairies, rue Newton. Elles seront dispensées par la Maison départementale des associations de Vendée. Des permanences seront également proposées par monsieur Porcheret, de la MDAV, le deuxième mardi de chaque mois, en salle 10 (niveau 1, porte B). Prochains rendez-vous : les 9 novembre et 14 décembre. Il est conseillé de prendre rendez-vous pour les permanences et de s'inscrire pour les formations. Une formation est prévue le 25 novembre, de 18 h 30 à 20 h 30, sur le thème « La comptabilité associative, comment réaliser son budget prévisionnel et ses demandes de subvention ».

+ de contact

Service Vie associative, au 02 51 47 50 10 ou au Pôle associatif, 71, boulevard Briand, entrée F.
Inscription sur Irsy.fr/formations-asso

Révision du PLU : réunions publiques

La Ville de La Roche-sur-Yon entreprend la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU). En vigueur depuis 2009, il doit évoluer pour intégrer les futurs projets du territoire, être en phase avec le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays Yon et Vie et intégrer les dispositions des lois comme le Grenelle 2 de l'environnement et ALUR, dans une optique de maîtrise du développement de la commune. Des réunions publiques sont prévues :

- jeudi 18 novembre, à 20 h, à la maison de quartier de la Vallée-Verte ;
- mardi 23 novembre, à 20 h, à la maison de quartier de Saint-André d'Ornay.

- vendredi 26 novembre, à 20 h, à la maison de quartier Centre-Ville/Pont-Morineau.
- mardi 30 novembre, à 20 h, à la maison de quartier des Pyramides.
- jeudi 9 décembre, à 20 h, à la maison de quartier du Bourg-sous-La Roche. Passe sanitaire obligatoire. Réunion limitée à 140 personnes.

Modification simplifiée n°4 du PLU

La Ville de La Roche-sur-Yon a engagé une procédure de modification simplifiée n°4 du Plan local d'urbanisme. Cette modification vise à corriger et adapter les documents réglementaires et les orientations d'aménagement. Le projet de modification, l'exposé de ses motifs, les avis éventuellement formulés par les personnes publiques associées ainsi que le registre permettant au public de formuler ses observations sont mis à disposition du 2 novembre au 1^{er} décembre inclus aux services techniques municipaux, 5, rue La Fayette, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

+ d'infos

sur Irsy.fr/plu et inscription préalable à plu@larochesuryon.fr

Le Point info mairie répond à toutes vos questions

Des aides aux démarches administratives à la localisation des services de la Ville et de l'Agglomération, en passant par un coup d'œil sur les projets..., situé au 2, rue Clemenceau, le Point info mairie répond aux questions des Yonnais et Agglo-Yonnais.

PRATIQUE

Le Point info mairie est ouvert du mardi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, et le samedi, de 9 h à 12 h





INSTITUT DE BEAUTÉ

-20%
SUR TOUS LES SOINS
VISAGE ET SOINS CORPS



Pensez à nos cartes cadeaux,
elles seront activées à partir du 24 Décembre
pour une durée de **1 AN**.

Possibilité d'acheter votre bon cadeau en ligne sur le site internet de l'institut.

www.institut-anne-christine.com

Place Napoléon (Entrée 1 Rue Paul Baudry)
85000 La Roche-sur-Yon - Tél. 02 51 62 21 80

Rejoignez-nous sur Facebook 

LA ROCHE-SUR-YON



LA SALLE DE SPORT DES ENFANTS
DE **10 MOIS À 10 ANS**

**+ ACTIVITÉS
PARENTS / ENFANTS**




07.63.71.28.65 • laroche@gobabygym.com
18, impasse Philippe Lebon 85000 La Roche-sur-Yon




LA CONFIANCE À DOMICILE

N°1
du portage
de repas à
domicile



Limites
vos
déplacements
ON VOUS
LIVRE!

**Votre repas
livré à domicile
et bien plus encore...**

Portage de repas • Ménage • Petits travaux
Assistance administrative • Télé-assistance

www.les-menus-services.com

AGENCE LA ROCHE SUR YON AGGLO
02 51 46 71 27
vendee.ouest@les-menus-services.com

AGENCE SABLES D'OLONNE LITTORAL
09 81 73 09 42
les.sables.dolonne@les-menus-services.com



Gamme Gourmet

UN CHOIX DE MENUS HAUT DE GAMME,
«COMME CHEZ LE TRAITEUR»

- Produits d'origine française
- Des recettes variées et de saison
- Des saveurs délicieuses et généreuses



nouveauté
2021!

Les grands gourmands seront séduits par ces nouvelles et délicieuses recettes, concoctées pour donner encore plus de saveurs et de couleurs à vos repas.

Avec la gamme Gourmet, c'est un peu dimanche tous les jours !

ROCHE+ ET VOUS

Les réponses à vos questions

👉👉 L'Agglomération propose-t-elle une aide pour l'acquisition de vélos adaptés ?

Sophie, La Roche-sur-Yon



L'Agglomération propose un dispositif d'aide pour l'acquisition de vélos spéciaux (biporteurs ou triporteurs), à assistance électrique ou non. La subvention est fixée à 20 % du prix d'achat TTC du vélo dans la limite de 400 euros pour un vélo neuf et 200 euros pour un vélo d'occasion.

L'Agglomération propose également un dispositif d'aide aux tricycles, tandems, handbikes, vélos pousseurs (motorisés ou non) à adapter sur des fauteuils roulants.

Les conditions d'octroi de la subvention sont les suivantes :

- être Agglo-Yonnais,
- une seule subvention par foyer,
- avoir une prescription médicale et/ou l'avis d'un ergothérapeute,

Ou

▪ être une structure associative dont l'objet social est l'accueil ou la résidence de personnes en situation de déficiences.

Le coût de ces appareils étant élevé, il peut être en partie pris en charge par des organismes tels que la CPAM, la MDPH, les mutuelles ou les comités d'entreprise. Il est donc proposé d'intervenir en finançant 80 % du reste à charge dans la limite de 400 €.

+ pratique

Faites votre demande de subvention pour vélos cargos ou adaptés directement auprès de la direction Transports et déplacements durables, espace Prévert, 70, rue Chanzy à La Roche-sur-Yon, au 02 72 78 10 88

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

👉👉 Quelles sont les solutions pour stationner son vélo de manière sécurisée dans les communes de l'agglomération ?

Fabrice, Venansault

82 places de stationnement vélos en box sécurisés sont recensées sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

▪ Les box individuels

On dénombre 52 places de stationnement vélos en box individuels sécurisés dans huit communes de l'agglomération :

- Dompierre-sur-Yon – Place de la Résistance : 4 places ;
- La Chaize-le-Vicomte – Zone de la Folie : 4 places ; Place de la Mairie : 4 places ;
- Landeronde (devant l'école) : 2 places ;
- La Roche-sur-Yon – Place Oliver-de-Serre : 4 places ; Parking de la Simbrandière : 4 places ; Parking Monseigneur Deval : 4 places ;
- Venansault – Rue de Lattre de Tassigny : 4 places ; Place des Acacias : 4 places ;
- Mouilleron-le-Captif – Avenue des Étangs : 4 places ; Centre bourg : 4 places ;
- Nesmy – Place du Jumelage : 2 places ;
- Rives de l'Yon – Salle des sports de Chaillé-sous-les-Ormeaux : 2 places ; Salle des sports de Saint-Florent-des-Bois : 6 places.

▪ Les box collectifs

D'une capacité de 30 places, dont 10 pour des Vélos à assistance électrique (VAE), le parc à vélos collectif sécurisé du parvis de la gare SNCF de La Roche-sur-Yon est accessible 24 heures/24 et 7 jours/7.

Comment ça marche ?

Le cycliste ouvre la porte du parc à vélos à l'aide d'un badge d'accès.

Il dépose son vélo dans un rack prévu à cet effet.

Un VAE peut être mis en charge via un boîtier sécurisé ; une pompe de gonflage est à disposition à l'intérieur du parc à vélos.

Le cycliste s'engage à laisser le box propre et vide après utilisation.

+ d'infos

sur Irsy.fr rubriques Services & infos pratiques, Transports et déplacements durables, Vélos

Une agriculture périurbaine pour consommer local et préserver nos ressources naturelles

Avec plus de 40 % de notre territoire dédiés à l'agriculture, notre ville de La Roche-sur-Yon, troisième surface agricole de Vendée, porte bien son surnom de « ville à la campagne ». Nous sommes tous conscients de l'importance de nos espaces naturels et agricoles périurbains. Ils sont indispensables à la production de nos ressources alimentaires, à la sauvegarde de la biodiversité et à la qualité paysagère. Et nous veillons à les préserver !

Depuis de nombreuses années, les exploitants accompagnent les nécessaires mutations de l'agriculture. Ils ont pour objectif de produire toujours plus de qualité, avec des aliments sains et une agriculture qui préserve l'environnement.

Les agriculteurs et les éleveurs sont des chefs d'entreprise modernes et de très haute technicité. Ils se sont sans cesse adaptés aux évolutions de la société et ont répondu aux exigences et aux normes, toujours plus strictes. Ils sont d'ailleurs un vecteur qui compte dans notre économie locale. Un exploitant agricole génère aujourd'hui cinq emplois indirects sur le territoire, dans les coopératives ou l'industrie de transformation... Leur poids économique dépasse largement leur nombre réel. C'est la raison pour laquelle nous devons contribuer à mieux faire connaître ce monde agricole trop souvent méconnu, même à La Roche-sur-Yon, où la

première exploitation est seulement à quelques minutes à pied ou à vélo du cœur de ville. Et je suis persuadé que ce numéro du magazine *Roche+* va y contribuer.

Nos agriculteurs sont les premiers acteurs de l'aménagement du paysage, par leur connaissance fine de nos territoires et leur préoccupation de l'équilibre écologique. Ils jouent un rôle primordial de préservation de leur écosystème. À nous, donc, de poursuivre intelligemment nos schémas d'aménagement en conciliant urbanité et naturalité et en construisant le juste équilibre entre la densification nécessaire de la ville et la protection indispensable de nos espaces naturels. D'ailleurs, conformément à l'objectif du Schéma de cohérence territoriale (SCoT), la révision du Plan local d'urbanisme (PLU), que nous sommes en train d'opérer, prévoit une réduction de 50 % de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers et le retour de zones à urbaniser à leur vocation naturelle d'origine.

Les agriculteurs ont également une mission essentielle : celle de nourrir la population avec des aliments locaux et de qualité. Consommer local est un vrai choix citoyen et c'est celui de la municipalité ! Pour preuve, la proportion de produits bio, locaux et labellisés ne cesse d'augmenter dans les restaurants scolaires de la Ville. Pour rappel, ce sont

380 000 repas servis chaque année dans nos cantines. Tous les fournisseurs de denrées sont bien entendu nationaux. 71 % sont régionaux, répartis en 29 % de fournisseurs yonnais, 16 % du département de la Vendée et les 26 % restants des autres départements de notre région. De plus, 57 % des aliments dans nos menus sont labellisés : AOP, IGP, Label rouge, pêche durable, Bleu blanc cœur..., dont 40 % de produits bio. Et nous allons continuer en intensifiant les partenariats locaux et en mettant en place un nouvel outil de communication en ligne, sur l'origine des produits dans les menus. Notre avenir est intimement lié à celui du monde agricole, il passe par le mieux manger dès le plus jeune âge et par la protection de notre environnement. Alors, au-delà des discours donneurs de leçons, des suspensions de séances intempestives et de la politique de la chaise vide surjouée, dépassons les simples ambitions politiques. Ensemble, préservons les richesses d'un territoire comme le nôtre, soyons attentifs, équilibrés dans nos choix et nos décisions et cultivons cette force qu'est notre agriculture.

**Luc Bouard et
les élus du groupe majoritaire
« Unis et solidaires, ensemble on continue »**

Accès aux soins pour tous : une priorité

Dans notre agglomération, près de 10 000 personnes sont dépourvues de médecin généraliste. L'accès à d'autres spécialistes ou professionnels de santé est également en tension. Les conséquences sont désastreuses pour nos concitoyens confrontés à des problèmes de santé. Si la collectivité n'est pas responsable des décisions prises nationalement sur l'organisation de notre système de santé, elle a des leviers pour agir au niveau local.

Lors du dernier conseil municipal, l'indemnité d'étude et de projet professionnel pour les étudiants en médecine a été étendue aux internes, cible plus pertinente pour favoriser les installations à court terme dans notre ville. Nous nous réjouissons que nos remarques aient été prises en compte. Néanmoins, les problèmes de démographie médicale sont encore plus criants ailleurs en Vendée. Nous appelons donc la majorité municipale à mieux se coordonner à l'échelle du département en développant des projets innovants en partenariat avec les nouvelles CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé).

Cette dynamique collective doit s'intégrer à un plan global en faveur de l'installation des futurs médecins, avec le recrutement récent d'une chargée de mission dédiée à l'attractivité médicale et avec la reconstruction prochaine de l'internat à proximité du CHD. Il faudra que ce nouvel équipement accueille l'ensemble des internes, y compris ceux en stage dans les cabinets médicaux de ville. C'est la condition sine qua non pour garantir une continuité d'accueil sur l'ensemble de leur formation et permettre un meilleur ancrage sur notre territoire.

La santé des Yonnais est aussi liée à toutes les politiques de prévention que la Ville doit accompagner : accès au sport pour tous, alimentation saine, air pur, logement décent... Notre groupe sera là aussi force de proposition.

Groupe d'opposition « Engageons-nous » : Romain Bossis, Martine Chantecaille, Myriam Després, Nicolas Héлары, Stéphane Ibarra, Florence Lemaire, David Sallé, Aurélie Vieilledent.

Les propos de la majorité lors du dernier conseil, la gestion de celui-ci par Monsieur le Maire ne sont pas admissibles. Le groupe Écologie et Solidarité participe, fait des propositions lors de toutes les réunions et commissions où il est convié.

Partagez, Monsieur le Maire, la sérénité qui est la nôtre car nous continuerons, dans l'intérêt de nos concitoyens, de proposer, de critiquer, mais aussi de montrer qu'une autre politique est possible. C'est notre rôle d'élus.

**Mauriat Claire – Batiot Guy –
Groupe Écologie et Solidarité**

Le Tablier

Chaque année, nombreux sont les jardiniers amateurs qui se retrouvent avec de trop grandes quantités de fruits et légumes et qui distribuent le surplus à leur famille ou à leurs voisins, sans toujours trouver preneur.

Devant ce constat, le Centre communal d'action sociale (CCAS), via le feuillet d'informations municipales « L'info des villages » du mois de mars, a fait appel aux jardiniers de la commune et leur a proposé de partager les excédents des potagers et des arbres fruitiers avec les habitants qui ne peuvent jardiner ou qui ont peu de moyens. Les jardiniers qui le souhaitaient pouvaient également faire un rang supplémentaire de pommes

de terre, de haricots, de poireaux ou mettre des pieds supplémentaires de courgettes, de tomates, etc.

Une parcelle communale a également été utilisée pour une plantation de cucurbitacées. L'organisation est très simple : chaque lundi et mardi, un membre du CCAS installe des cagettes sur une table à l'abri sous le préau à côté de la mairie.

Les habitants volontaires y déposent leurs surplus de fruits et légumes et les habitants qui en ont besoin viennent les récupérer.

Cette action solidaire a commencé en juin et se termine en octobre avec les pommes.

Les retours des habitants (donateurs ou bénéficiaires) auprès des membres du CCAS sont extrêmement positifs et nombreux sont celles et ceux qui ont dit avoir apprécié cette initiative de partage.

L'opération sera donc renouvelée la prochaine saison.

**Le conseil municipal
du Tablier**

La Roche-sur-Yon

Notre conscience des enjeux environnementaux nous pousse à mener, sur le terrain, une politique volontariste de restauration des milieux naturels et de préservation des espèces. Notre objectif est aussi de participer, grâce aux animations Ma ville nature notamment, à la connaissance et à la protection de la biodiversité du territoire. Ces défis environnementaux dépassent les limites de notre ville. Ils entraînent toutes les communes de l'Agglomération à tracer les trames bleues et vertes de notre territoire.

Par exemple, l'opération « 100 000 arbres pour demain » marque notre volonté partagée

d'être utile pour les générations futures. Après les plantations massives du premier trimestre 2021, l'ensemble de nos communes poursuit son engagement en créant des événements autour de la végétalisation. La Roche-sur-Yon s'y emploiera de nouveau le 4 décembre prochain. Nous programmerons un nouveau temps fort avec des plantations simultanées dans les quartiers de la ville.

C'est la première fois que le rôle de la nature dans notre ville et notre agglomération est ainsi appréhendé. Ces réalisations exemplaires sont le reflet d'un territoire qui veut relever le

défi de l'équilibre entre développement urbain et préservation de l'environnement. Dans ce domaine, nous devons initier, faire comprendre et impulser les initiatives de tous nos habitants. La transition écologique exige la force et l'ambition de toutes les composantes de notre Agglomération.

**Luc Bouard,
maire de La Roche-sur-Yon**

35 ans

d'engagement,
ça se fête !

Grâce à vous, Biocoop agit depuis 35 ans pour un monde meilleur. Et ce n'est qu'un début ! Pour vous remercier de votre soutien, venez profiter de nos prix anniversaire en magasin.

Du 2 au 30.11.2021

-10%
à
-20%*



* Du 2 au 30 novembre, sur une sélection de produits référencés dans votre magasin et dans la limite des stocks disponibles.

biocoop

Croq'Bio

BIOCOOP - CROQ'BIO SUD
74 RUE DE MONTREAL - LA ROCHE SUR YON

BIOCOOP - CROQ'BIO NORD
34 AVENUE YITZHAK RABIN - LA ROCHE SUR YON

BIOCOOP - CROQ'BIO AIZENAY
ROUTE DE LA ROCHE - AIZENAY

WWW.BIOCOOP-CROQBIO.COM